CORPS LÉGISLATIF.

Cuc FRC 3333

CONSEIL DES ANCIENS.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 16 floréal, l'an septième de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Anciens un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Anciens.

Citoyens Représentans,

Le Directoire exécutif vous transmet le récit d'un nouveau crime de la cour de Vienne. Long-temps il a refusé d'y croire ; mais il est trop vrai que les ministres de la République française au congrès de Rastadt ont été assassinés : deux ont péri ; un seul a échappé par une sorte de prodige.

5 V 99

Les détails de cette exécrable castatrophe sont consignés dans une lettre de Jean Debry, que le Directoire joint à son message ; il craindroit, en les retraçant, d'affoiblir l'impression douloureuse et l'horreur profonde que doit faire sur vos esprits la lecture de cette lettre.

Déja sans doute, par l'arrestation de plusieurs de nos agens diplomatiques et civils, par leur longue et cruelle captivité, la cour de Vienne avoit assez ouvertement enfreint les règles sacrées du droit des gens. Elle venoit de les transgresser avec plus d'éclat encore, en faisant annoncer que la présence d'un congrès à Rastadt ne protégeroit point cette ville contre les événemens de la guerre ; mais de ces attentats à celui qui vient de les suivre, l'intervalle étoit encore immense ; il sembloit que cette cour pouvoit bien être résolue à toutes les perfidies, à toutes les infidélités envers ses alliés comme envers ses ennemis, sans se déterminer pourtant à flétrir ses propres soldats en les transfotmant en assassins publics, et en dirigeant leurs coups sur les agens sacrés des traités, sur les organes de la paix du peuple, sur des membres d'une assemblée de négociateurs européens. Les plénipotentiaires français, loin de concevoir de telles craintes, repoussoient toutes celles que l'on cherchoit à leur inspirer sur leur sûreté personnelle : pénétrés des maximes de loyauté et de foi publique que leur nation professe, ils se persuadoient que ces maximes ne pouvoient manquer de leur servir de sauve-garde après leur avoir si constamment servi de règles dans le cours de leur laborieuse mission.

Citoyens représentans, lorsqu'on recherche les motifs et sur-tout les espérances qui ont pu entraîner le gouvernement autrichien à ce dernier excès de fureur, il est impossible de ne pas sentir à quel point il a compté sur les manœuvres trop efficaces par lesquelles il s'efforce de perpétuer au sein de la République française l'agitation, la discorde et la pénurie. S'offriroit-il ainsi lui-même à l'exécration des peuples et des siècles, s'il ne se flattoit de voir bientôt l'horreur de ces crimes couverte par leurs succès ? Et sur quoi l'Autriche pourroit-elle fonder cet espoir, si ce n'est sur l'affoiblissement progressif de nos moyens pécuniaires, et, puisqu'il faut le dire, sur les erreurs des Français qu'elle égare, sur le concours criminel de

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ceux qui veulent la servir ; sur les dissentions malheureuses de ceux qui veulent la combattre ? Certes ! quels qu'aient été durant peu de jours les avantages militaires qu'elle vient de couronner par un si lâche attentat, l'expérience lui a trop appris que de tels revers ne seroient pour nous que des présages de triomphes, si la restauration de nos forces matérielles venoit seconder avec plénitude la valeur et le dévouement des phalanges republicaines. C'est parce que l'Autrichien connoît, ou plutôt parce qu'il s'exagère la détresse momentanée de nos finances, qu'il se croit assez fort pour se montrer féroce, et qu'il célèbre ses éphémères victoires par des assassinats solemnels !

Après de si funestes récits on éprouve, citoyens représentans, le besoin de reporter sa pensée sur des actes de loyauté et de vertu.

Vous verrez par la lettre de Jean Debry, que ce ministre a dû son salut aux soins généreux des membres du corps diplomatique, qu'ils ont fait partir au colonel autrichien un acte formel, signé d'eux tous, pour le déclarer, au nom de leurs commettans, responsable du forfait et de toutes ses suites, et que les habitans de Rastadt, après avoir couvert ce crime de toute l'exécration qu'il mérite, ont presque unanimement énoncé les premiers l'opinion de l'Europe et de la postérité, en accusant le gouvernement autrichien de l'avoir conçu, dirigé et accompli.

Citoyens représentans, les mânes de nos plénipotentiaires, l'indignation des armées, la voix menaçante du peuple français, la voix unanime des peuples, celle de vos alliés, de vos ennemis eux-mêmes, le cri de toutes les nations qui veulent ou qui voudront la paix, l'intérêt commun des gouvernemens quels qu'ils soient, tout appelle, tout commande la vengeance. Le Directoire exécutif déploiera, pour la rendre prompte et terrible, tous les moyens que vous avez mis, tous ceux que vous mettrez en sa puissance. Il ne peut vous dissimuler que les circonstances exigent toute l'énergie, comme toute la sagesse du patriotisme républicain ; la répression sévère des brigandages de toute nature, l'harmonie des pouvoirs constitués, la concorde entre les citoyens, et sur-tout la restauration du crédit public par l'équilibre des recettes et des dépenses. Citoyens représentans, lorsque, par un élan sublime, le peuple français se leva

tout entier contre les ennemis de la République alors à peine proclamée, l'Autriche n'avoit point encore parcouru la carrière de ses perfidies et de ses crimes; elle n'avoit point violé les plus sacrés engagemens et les plus saintes loix de la nature; elle n'avoit point massacré les négociateurs de la paix. Qu'il sera donc formidable aujourd'hui le nouvel élan de la nation! qu'ils seront généreux ses efforts et ses sacrifices, lorsqu'il s'agit de venger à la fois la liberté française et la morale de tous les peuples civilisés!

Le président du Directoire exécutif,

Signé, BARRAS.

Par le Directoire exécutif:

Le secrétaire-général, *signé*, LAGARDE.

Strasbourg, le 12 floréal an 7.

Le ministre plénipotentiaire de la République française au congrès, au citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures.

Citoyen ministre,

Je tâche de recueillir mes esprits pour dicter le détail des affreux événemens dont la légation française a été la victime le 9 floréal, et auxquels, blessé et mutilé, je n'ai échappé que par un prodige dont je ne peux me rendre compte.

Long-temps avant le 30 germinal, la légation française s'appercevoit que les moyens de tout genre étoient employés par les ennemis de la paix pour opérer la dissolution du congrès, et nous comptions effectivement le voir expirer insensiblement par la retraite successive de ceux qui le composoient. Mais ce jour trente germinal, l'enlèvement des pontonniers qui servoient à passer notre correspondance par la voie de Seltz, nous apprit que la méchanceté de nos ennemis n'auroit pas sans doute la patience que montroit le gouvernement français : nous réclamâmes contre cette violation du droit des gens; la députation réclama de son côté, et le résultat de ces démarches fut une lettre militaire qui nous annonça que l'on ne pouvoit faire aucune déclaration tranquillisante pour la sûreté des membres du congrès. La députation, assemblée de nouveau, déclara qu'elle n'étoit plus libre ; que d'ailleurs le rappel de plusieurs de ses membres la mettoit, aux termes de ses instructions, hors d'état de prendre une délibération quelconque. Ce fut sur ce *conclusum*, qui nous fut remis officiellement par le ministre directorial, rappelé lui-même, que nous établîmes notre note du 6 floréal, portant protestation contre les violences exercées, et déclaration que nous nous rendrions sous trois jours dans la commune de Strasbourg pour y continuer les négociations. Le lendemain 7 (je vous donne tous ces détails de mémoire, parce que nos papiers ont été enlevés, comme vous l'allez savoir ; mais je ne crois pas me tromper sur les dates) ; le lendemain 7, le citoyen Lemaire, courrier de la légation, fut enlevé à Plittersdorf par une patrouille autrichienne, et transféré à Gernsbach, quartier du colonel. Instruits par nous de cet attentat inoui jusqu'alors,

mais qui bientôt devoit être surpassé, tous les membres du corps diplomatique, et spécialement le ministre de Bade, la légation prussienne et le ministre directorial, s'adressèrent au colonel autrichien pour en avoir la réparation : ils lui demandèrent sur-tout l'assurance que nous serions respectés lors de notre retour en France; on n'obtint point de réponse. Le 9, nos préparatifs étoient faits pour partir : nous aurions pu sans doute le faire avec sûreté en nous esquivant le 8, jour où il n'y avoit point sur le Rhin de patrouille autrichienne; mais ayant une fois engagé la question du droit que nous avions de rentrer en sûreté, nous aurions cru manquer à la dignité de notre caractère en n'exigeant pas une solution quelconque; et peut-être ce sentiment a-t-il facilité l'exécution du crime atroce auquel j'arrive.

Je reprends ma dictée, citoyen ministre : le 9 floréal, à sept heures et demie du soir, un capitaine de hussards Zecklers, stationnés à Gernsbach, fut, de la part de son colonel, déclarer verbalement au baron d'Albini que nous pouvions quitter Rastadt avec sécurité, et vint ensuite nous signifier l'ordre de sortir de cette ville dans vingt-quatre heures.

Déja les hussards Zecklers s'en étoient emparés, et occupoient toutes les avenues. A huit heures, nous étions en voiture : arrivés à la porte de Rastadt, nous trouvâmes la défense générale de ne laisser entrer ni sortir qui que ce fût. Une heure se passa en pourparler. Il paroît qu'on en avoit besoin pour organiser l'exécrable exécution qui suivit, et dont, je le dis avec conviction, tous les détails avoient été commandés et combinés à l'avance. Enfin le commandant autrichien leva la consigne pour la légation française seulement. Nous demandâmes une escorte; elle nous fut refusée, et l'infame commandant déclara que nous serions aussi en sûreté que dans nos chambres. D'après cela, nous nous mîmes en marche. Nous n'étions pas à cinquante pas de Rastadt, nous et la légation ligurienne, qui ne nous quitta point, et partagea nos dangers avec un dévouement sans égal, lorsqu'un détachement de près de soixante hussards Zecklers, embusqués sur le canal de la Murg, fondit sur nos voitures, et les fit arrêter. La mienne étoit la première. Six hommes, armés de sabres nuds, m'en arrachent avec violence. Je suis fouillé et dépouillé de tout ce que je portois. Un autre, qui paroissoit commander cette expédition, arrive à course de cheval, et demande le ministre Jean Debry. Je crus qu'il alloit me sauver. C'est moi, lui dis-je, qui suis Jean Debry, ministre de France. J'avois à peine achevé, que deux coups de sabre m'étendirent par terre : je fus aussitôt assailli de toutes parts de nouveaux coups. Roulé dans un fossé, je feignis d'être mort; alors les bandits me quittèrent pour se porter aux autres voitures. Je saisis cet instant

et m'échappai, blessé en différens endroits, perdant le sang de tous côtés, et ne devant la vie peut-être qu'à l'épaisseur de mes vêtemens. Bonnier fut tué de la même manière que je devois l'être, et Roberjot égorgé presque dans les bras de son épouse.

On fit à mes malheureux collègues la même question qui me fut faite. Es-tu Bonnier? Es-tu Roberjot? Nos voitures ont été pillées. Tout devint la proie des brigands; les papiers de la légation furent enlevés, portés au commandant autrichien, et réclamés vainement. Le secrétaire de la légation se jeta dans un fossé, et échappa, à la faveur de la nuit, aux coups des assassins. Cependant je me traînois dans un bois voisin; entendant les hurlemens des cannibales, les cris des victimes, et sur-tout de leurs compagnes, de l'épouse de Roberjot, de ma femme enceinte de sept mois, et de mes deux fils qui demandoient leur père. Mon secrétaire particulier, le citoyen Belin, fut tenu par six hommes, pour être le témoin de toutes ces scènes d'horreurs, et mon valet de chambre jeté dans la rivière.

J'ai su que tous les membres du corps diplomatique avoient fait les plus grands efforts pour percer la ligne des assassins et venir au secours de ceux qui pourroient encore être secourus: mais ce ne fut qu'à une heure du matin que la citoyenne Roberjot put être recueillie chez M. de Jacobi, ministre de Prusse; ma femme et mes fils chez M. de Reden, ministre de Brem-Hanovre.

J'errai dans le bois pendant toute cette nuit affreuse, redoutant le jour qui devoit m'exposer aux patrouilles autrichiennes. Vers les 6 heures du matin, les entendant circuler, et voyant que je ne pouvois les éviter; d'ailleurs, pénétré de froid, de pluie, et m'affoiblissant de plus en plus par le sang que je perdois, je pris le parti désespéré de retourner à Rastadt. Je vis sur le chemin les cadavres nuds de mes deux collègues. Le temps affreux, et peut-être la lassitude du crime, facilitèrent mon passage, et j'arrivai enfin, hors d'haleine, et couvert de sang, chez le comte Goërtz, ministre du roi de Prusse.

Il n'est pas à mon pouvoir, citoyen ministre, de vous peindre le tourment, et de vous rapporter le récit de toutes les personnes attachées à la légation, qui ont été les témoins ou les objets de cette exécrable scène. Je les recueillerai quand j'en aurai la force. Malgré son vertueux courage, l'épouse du citoyen Roberjot est comme délirante de douleur. J'appelle sur elle tout l'intérêt du gouvernement.

Fatigué du récit que je viens de vous faire à deux reprises, je me borne en ce moment à vous exprimer combien chacune des personnes sauvées doit de reconnoissance au généreux dévouement des membres du corps diplomatique. Je n'en nomme aucun, car il faudroit les nommer tous. Outre les attentions généreuses et les

douces consolations, nous leur devons la sûreté de notre retour ici. Un acte formel, signé d'eux tous, fut porté au colonel autrichien, en lui déclarant que leurs commettans le rendroient responsable du forfait et de toutes les suites. Le ministre du margrave nous fit donner une escorte de ses troupes pour retourner. Il fallut la laisser joindre des hussards Zecklers, qui sembloient me voir échaper à regret. La légation prussienne, empêchée par eux de nous eccompagner, chargea son secrétaire, M. de Jordan, de ne nous quitter que lorsque nous serions embarqués. Mon Dieu! pourquoi faut-il que tant de soins n'aient pu prévenir la funeste catastrophe de mes deux infortunés collègues?

Je dois aussi vous ajouter que la presqu'unanimité des habitans de Rastadt, en versant des pleurs sur ce forfait, l'a couvert de toute l'exécration qu'il mérite. Il n'a point dissimulé l'opinion qui en en attribue l'atroce conception et toute la direction à l'Autriche; à l'Autriche dont le ministre Lerbach, aujourd'hui commissaire près l'armée de l'archiduc, a obtenu, sans la moindre difficulté, à son départ de Rastadt, tous les passeports qu'il a demandés à la légation française; à l'Autriche qui osa bien nous faire dire, par le comte Metternich, que ce commissaire impérial ne pouvoit plus rester à Rastadt, attendu le défaut de sûreté de sa correspondance; à l'Autriche enfin, qui d'après toutes les probabilités, a donné l'ordre de l'égorgement des trois ministres, de l'enlèvement de nos papiers, et a promis le pillage pour récompense.

Il y auroit bien d'autres rapprochemens à faire; mais ils seront sentis. Pardonnez au désordre de mes idées; les horribles images que j'ai sans cesse devant les yeux ne me laissent point la réflexion libre, et m'affaissent plus fortement que les douleurs que j'éprouve. Mes plaies vont bien, et jusqu'alors n'annoncent aucun danger.

Salut et respect.

Signé, JEAN DEBRY.

Pour copie conforme,

Le secrétaire-général du Directoire exécutif. *Signé*, LAGARDE.

DISCOURS DE DECOMBEROUSSE.

Ainsi donc, représentans du peuple, ainsi donc la longue chaîne des crimes des rois ne sera jamais interrompue, et des forfaits nouveaux, des forfaits inouis viendront briller d'un éclat honteux dans leur histoire ensanglantée !

Ainsi donc les républicains sont en butte aux couteaux du brigandage, aux stilets de la lâcheté, aux embûches de la perfidie et de la scélératesse, aux traits empoisonnés de la calomnie, aux poignards de la royauté ! la royauté, qui solde le brigandage, paie les traîtres et les calomniateurs, et stipendie les bourreaux et les assassins !

O mon pays ! ô Français ! de quelle indignation tu vas être saisi à la lecture des attentats horribles dont les tyrans viennent de se rendre coupables ! Pourras-tu te défendre du secret reproche de ta trop confiante générosité ? Et n'est-ce pas avoir comblé la mesure des atrocités possibles, que de nous faire envisager avec quelque regret l'exercice des vertus dont nous avons constamment donné l'exemple à nos plus cruels ennemis ?

Trêve à jamais fatale ! Sans doute nous devions prévoir l'emploi qu'en feroient les tyrans. Les tyrans ne font jamais la paix ; ils succombent, ou l'univers est sous leurs pieds. Ainsi, pendant la trêve, les rois ont formé de nouveaux complots, ils ont aiguisé de nouveaux poignards, ils ont organisé de nouvelles cohortes, ils ont appelé de nouveaux auxiliaires. Ces moyens pouvoient se prévoir ; mais qui jamais eût pu penser qu'ils couronneroient tant de machinations, tant d'actes machiavéliques, par le plus atroce, comme le plus lâche assassinat commis sur la personne de trois représentans du Gouvernement français, presque au sein même du lieu où, pendant une année, la paix leur a fait entendre ses plus douces invitations ?

Quoi ! je m'étonne ! . . . . Eh ! pour qu'un forfait aussi noir ait

été conseillé, entrepris, consommé par nos ennemis, ne suffit-il pas qu'ils soient rois !

Quand ils avoient en leur pouvoir quatre membres de la Convention nationale, croyez-vous, mes collègues, croyez-vous qu'ils n'eussent pas cent fois attenté à leur existence, si leur barbarie ne nous eût pas supposé l'intention d'user de représailles envers des ôtages qui étoient de quelque prix à leurs yeux ?

O Bonnier ! ô Roberjot ! quelle affreuse destinée est la vôtre ! Après avoir épuisé vos forces et votre courage dans des débats diplomatiques, où vous avez eu sans cesse à lutter contre tous les piéges de la duplicité et de l'astuce, contre les entraves semées par l'intrigue et la bassesse, vous veniez au milieu du sénat français recevoir, dans le tribut de l'estime publique et de celle de vos collègues, le prix de vos longs travaux, de vos longues anxiétés; et c'est la mort que vous recevez des mains mêmes de ceux qui devoient protéger votre retour auprès de vos frères ! et chacun de ces cannibales, vil instrument d'un tyran plus vil encore, semble disputer lequel sera le plus couvert de votre sang, et aura le plus signalé sa froide barbarie !

Jean Debry, votre infortuné collègue, atteint quarante fois du fer homicide, échappe à ses bourreaux, comme par un prodige, et sera long-temps parmi nous, par l'aspect de ses blessures, la preuve trop mémorable d'un événement qui avilit à jamais ses barbares auteurs.

O indignation ! ô sensibilité ! . . . . Comment exprimer à la fois l'une et l'autre ! Ah ! lorsque ces sentimens sont portés au comble, c'est dans le cœur qu'ils se concentrent, et c'est là que leur impression est profondément gravée.

O tribune nationale ! naguères tu retentissois des cris de la victoire, des triomphes de nos armées, des succès des hommes libres.

Aujourd'hui tu fais entendre les accens de la douleur, des chants funéraires pour les nouvelles victimes que la tyrannie vient d'immoler.

Que bientôt succèdent des cris d'imprécation et de vengeance. La vengeance ! fut-elle jamais plus légitime ? Ouvrez l'histoire, aucune de ses pages ne vous offrira un trait pareil de la déloyauté royale.

La vengeance ! est-il un seul Français qui n'ait reçu dans cette fatale occasion une injure mortelle, et qui ne soit prêt à demander compte aux tyrans du sang qu'ils viennent de répandre ?

La vengeance ! tous les peuples doivent la réclamer ; tous les peuples ont à venger un attentat qui pèse sur eux, comme sur les Français.

Français ! que les crimes des rois vous apprennent enfin à les connoître ! préparez-vous à les combattre avec la plus opiniâtre constance ; il faut être libres, ou mourir.

Que l'énergie nationale se réveille ! que l'esprit républicain se ranime !

Que les bons citoyens, que les amis de la révolution se rallient !

Que la liberté, que l'égalité fassent renaître ces flammes généreuses qui ont électrisé les cœurs français à tant d'époques glorieuses !

Que les pouvoirs constitués, rivaux dans leurs desseins, dans leurs soins pour la prospérité publique, se serrent ensemble et unissent leurs efforts !

Que les Français ne présentent plus qu'une masse impénétrable, et les tyrans seront écrasés par elle !

Je demande que le message du Directoire exécutif soit imprimé au plus grand nombre d'exemplaires possible : il faut que ces horribles détails pénètrent jusqu'aux habitations les plus lointaines ; il faut que ce message soit dans la main de chaque Français le signal de la vengeance, le signal auquel tous les citoyens doivent se lever pour finir la guerre contre les tyrans qui oppriment le monde.

DISCOURS DE BORDAS.

Reges, Galliæ servitutem, urbium eversiones, civium fugas, fratrum, conjugum, parentum, legatorum neces, aliaque regibus solita, ausi.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Ils sont aujourd'hui étouffés par les accens de la douleur, les transports d'allégresse qu'excita dans vos ames la nouvelle du congrès, annoncée par le bruit du canon : à ce jour de fête devoit succéder un jour de deuil. Ne refusons pas à la nature les regrets qu'elle commande. Français! la main d'un roi vient encore de frapper trois illustres fondateurs de la liberté. Sa couronne est teinte de leur sang. Les peuples les plus sauvages ne fournissent pas l'exemple d'un pareil attentat. Quel peuple pourroit n'être pas ému à ce déchirant spectacle! quel peuple ne seroit pas saisi d'horreur contre leur assassin, à la vue des cadavres mutilés, inanimés de deux ministres qui firent tant d'efforts pour donner la paix au monde! Peuples de la terre! écoutez et frémissez.

Epouvanté par la rapidité de notre marche et de nos succès, voyant les armées de la République aux portes de son palais, et la liberté faire sentinelle dans ses états, l'empereur ne doute plus que son sceptre est près de lui échapper : il invoque notre loyauté, et nous bénissons la main qui engage des négociations pacifiques.

Mais de quelle astuce depuis ne s'est pas enveloppée l'infernale politique du cabinet autrichien? Aux conférences il substitue l'intrigue et l'espionage; il viole le lendemain les traités de la veille. Aux difficultés applanies succèdent d'autres incidens; son ambition s'accroit en raison de notre générosité : il n'étoit pressé que par le besoin de la guerre, du sang et du carnage, et par celui de

réparer ses forces épuisées, de rassembler ses troupes en fuite et dispersées.

Le congrès de Rastadt ! eh ! il ne fut que le rafinement de la barbarie : aussi n'offre-t-il que le spectacle de l'assassin désarmé, rampant jusqu'au moment où ressaisissant son poignard, il se croit assez fort pour égorger sa victime. Peuples de l'univers ! vos craintes sont justifiées : votre espoir ne fut qu'une brillante chimère. L'empereur ne voulut établir à Rastadt que le foyer d'une guerre plus injuste et plus meurtrière. Au lieu de la paix, la République n'eut à recueillir dans cet antre de la perfidie que deux nouveaux ennemis dont les trônes sont déja réduits en poudre ; au lieu de la paix, l'empereur a ébranlé la Russie, et ses soldats seront eux aussi sacrifiés à l'orguuil de l'empereur ; au lieu de terminer ce congrès, par un traité de paix que l'Europe desire, l'empereur le termine par un triple assassinat,

Hommes libres, fiers et courageux, et vous aussi, lâches et vils esclaves ! Hommes vertueux, et vous aussi, êtres corrompus et couverts de crimes ! considérez, si vous le pouvez, sans indignation et sans horreur le crime tout récent de l'Autriche. Voyez sans effroi, si vous le pouvez, les poignards sanglans du royalisme, frappant avec audace trois enfans de la liberté.

Après avoir jeté quelques regards sur l'usage consacré même chez les sauvages, reportez-les encore sur l'évènement sur lequel doivent pleurer tous les amis de la philosophie, tous les amis de l'humanité.

Au milieu des camps, au moment même d'une bataille, l'ennemi respecte par-tout un simple parlementaire.

Mais les trois ambassadeurs français veulent-ils se retirer de Rastadt ? Sous l'ombre de la foi publique, on les livre à leurs bourreaux. A peine sont-ils sortis de la ville, que quatre cents soldats assassins les égorgent impitoyablement dans les bras mêmes de leurs épouses. Deux d'entre eux ont trouvé la mort là où ils voulurent assurer la paix et le bonheur de l'univers. Le troisième n'a échappé que couvert de sang et de blessures. . . . Représentans du peuple ! Directeurs, vous tous, républicains, royalistes même de l'intérieur ! voilà votre sort, celui du moins que vous réservent les rois armés contre vous !....

O mes collègues! exista-t-il un motif de douleur plus général et plus légitime? Quels sont les peuples que n'humilieroit pas un crime aussi atroce? Quel est le gouvernement auquel un attentat aussi horrible seroit indifférent ou étranger? Tous, oui tous, ils doivent apprendre à s'entre-respecter. La France en donnera l'exemple; mais ils doivent aussi s'écrouler, ceux qui ont l'ambition d'enchaîner, le talent funeste de diviser, d'appauvrir, de désoler et d'égorger les peuples. Puissances neutres! puissances alliées d'une nation libre! ces principes seront aussi les vôtres. Tous les peuples n'ont que le même intérêt, celui du repos; ils n'éprouvent que le même sentiment, celui du bonheur.

Représentans du peuple, c'est du haut de cette tribune que doit partir ce cri redoutable et qui doit écraser l'Autriche: Vengeance! Vengeance!

Français! c'est la cause de la liberté, c'est celle de l'humanité, c'est le plus sacré de tous les droits, c'est le plus grand de tous les crimes que vous avez à venger. Le cabinet de l'Autriche est une calamité pour l'Europe. Un ennemi déja vaincu qui, pour prix de la paix que la France lui offre, assassine ceux qui lui en présentent l'olivier, est un ennemi à détruire. Guerre, guerre à cet ennemi assassin.

Et vous, mânes de Roberjot et de Bonnier! illustres victimes des poignards de l'Autriche! appaisez-vous. En rappelant vos vertus, en perpétuant le souvenir des crimes d'une cour corrompue, votre sang, celui de Jean Debry, sera utile encore à la liberté; et nos derniers neveux le répèteront après nous: « Quelques rois voulûrent » tenir les peuples enchaînés, les faire entr'égorger, diviser les ci- » toyens, renverser les cités, massacrer les femmes, les enfans, les » époux; ils osèrent tout ce qu'osent les rois; un empereur fit assas- » siner trois ambassadeurs français porteurs de paroles de paix. ».... La liberté triompha.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.

856